

*Compte rendu des élus FO-DGFIP en CAP Locale
Être entendus et défendus*

Mouvement complémentaire du 1^{er} mars 2015

CAPL n°1 (Inspecteurs) du 18 décembre 2014

Déclaration Liminaire

Madame la Présidente,

Nous sommes aujourd'hui réunis en CAP locale pour établir le mouvement complémentaire du 1^{er} mars 2015. Un mouvement complémentaire n'est pas un mouvement général. D'ailleurs peut-on réellement parler de mouvement !

Au niveau national, à l'issu de la CAPN, seuls 109 inspecteurs ont obtenus une mutation sur 2 302 demandes, soit un taux de satisfaction de 4.73%.

Au niveau du Pas-de-Calais, c'est seulement 3 inspecteurs qui bénéficieront d'une mutation!

Les agents sont déçus et ne comprennent pas cet immobilisme qui leur est imposé.

C'est pour ça, que **FO-DGFIP** continue de revendiquer 2 véritables mouvements de mutation par an !



Parce que cela permettrait de réduire le délai d'attente de ceux qui souhaitent muter.

Parce que cela permettrait de combler plus rapidement les emplois vacants.

Et parce que le « mouvement complémentaire de mars » n'a de mouvement que dans son nom !

Les élus FO en CAPL n°1 :

Titulaires : Sonia DUVAL & Hervé DANNEELS

Suppléants : Nicolas WANIN & Anne-Lyne LISOWSKI

Experts : Delphine MORTELETTE & Jacques REGNIER